



Le Pays des Savanes

## **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

### **DELIBERATION N°41\_CC\_2024\_CCDS**

#### **LES ANIMATIONS DE LA MAISON DE L'HABITAT DES SAVANES POUR L'ANNEE 2024**

Séance du 28 juin 2024

Date de convocation : 24 juin 2024 – **2<sup>ème</sup> convocation**

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-huit juin à huit heures, le Conseil Communautaire convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de délibérations de l'Hôtel de ville de Kourou, sous la présidence de Monsieur François RINGUET, Président de la Communauté de Communes des Savanes.

#### **Conseillers communautaires présents :**

François RINGUET, Céline REGIS, Fidélia BOCAGE, Yves VANG, André-Roland BERTHIER, Gaëtan STANISLAS, Pierre-Richard AUGUSTIN, Rodolphe HORTH, Annick ANDRE, Patrick COSSET, Michelle ORIZONO HORTH

#### **Absents excusés ayant donné procuration :**

Véronique JACARIA à Gaëtan STANISLAS  
Sylvio BOCAGE à Fidélia BOCAGE  
Rosange CARENE à Pierre-Richard AUGUSTIN

#### **Absents excusés :**

Eliette BEAUFORT, Valéria COELHO MACIEL JUILLERAT, Jean-Raymond HORTH, Diana JAMES, Frédéric LLADERES, Alex MADELEINE, Martine PAPAIX, Célia TARQUIN

#### **Absents non excusés :**

Michel-Ange JEREMIE, Françoise BRUNO FREDOC, Lauric SOPHIE, Jean-Etienne ANTOINETTE, Jean-Robert CHOCHO, Nicolas CHUN HONG CHEUNG, Loriane DECHESNE, Francine GANE, Johanna HORTH, Candida MARTINEZ, Davy RIMANE, Alain YANG, Céline ZULEMARO.

A été nommé Secrétaire de séance **Madame Annick ANDRE**

**Membres du Conseil Communautaire ne formant pas la majorité des membres en exercice.**

Le Président fait donner lecture du rapport de présentation :

« La présente délibération vise à valider le projet d'animation de la Maison de l'Habitat des Savanes pour l'année 2024. Ce projet vise à sensibiliser la population sur divers aspects de l'habitat durable, à promouvoir les innovations dans ce secteur et à encourager la participation communautaire à travers des ateliers et conférences variés.

Le projet d'animation de la Maison de l'Habitat des Savanes pour l'année 2024 s'articule autour de cinq thématiques principales, chacun ayant pour objectif de sensibiliser, éduquer et engager la communauté sur des thèmes liés à l'habitat durable et l'innovation. Voici un résumé détaillé des thématiques retenues :

#### ***1. Conférences sur les Économies d'Énergie – Exposition sur l'Architecture Durable (27 mai 2024)***

L'objectif est de sensibiliser le public sur les économies d'énergie et promouvoir l'architecture durable. Le format retenu est une conférence animée par des experts sur les méthodes de réduction de la consommation énergétique.

L'enveloppe allouée est de 2000€.

## 2. "La Fête des Voisins" (31 Mai 2024) \*\*

La Fête des Voisins est un événement convivial et communautaire destiné à renforcer les liens entre les habitants d'un même quartier ou d'une même commune. Elle vise à encourager les échanges, la solidarité et la convivialité entre voisins, tout en sensibilisant les participants à l'importance de maintenir un environnement propre et sain.

Les objectifs de cette manifestation sont divers :

- ◆ Renforcement du lien social : La Maison de l'Habitat souhaite favoriser les rencontres et les échanges entre les habitants pour renforcer le tissu social local.
- ◆ Sensibilisation à la propreté : En s'associant aux communes de l'intercommunalité et aux associations locales, nous avons l'opportunité de sensibiliser les participants à la gestion des déchets et à l'importance de maintenir des espaces de vie propres et agréables.
- ◆ Partenariats locaux : Cette initiative permet de renforcer notre collaboration avec les communes de l'intercommunalité et les associations locales, en travaillant ensemble pour un objectif commun.

L'enveloppe allouée est de 1000€.

## 3. Le Forum des Innovations – Conférence (Octobre à décembre 2024)

L'objectif de ce forum est d'explorer et discuter des innovations dans le secteur de l'habitat.

Le format envisagé pour ce thème est une conférence à laquelle des chercheurs et des professionnels sur les dernières innovations technologiques et méthodologiques seront conviés.

L'enveloppe allouée est de 2000€.

## 4. Le Forum de l'Habitat (Octobre à décembre 2024)

L'objectif de ce forum est de collaborer avec des partenaires pour aborder les questions liées à l'habitat.

Le format de ce forum : conférences et discussions organisées en partenariat avec Madame SERBIN, cession de tables rondes sur les problématiques et solutions dans le domaine de l'habitat.

L'enveloppe allouée est de 2000€.

## 5. Visite Guidée Éducative – Atelier Jardinage Urbain (3ème ou 4ème Trimestre 2024)

L'objectif de cet atelier est d'éduquer les jeunes publics sur le jardinage urbain au travers d'une visite guidée d'espaces de jardinage urbain mais aussi d'ateliers pratiques de jardinage destinés aux écoliers, collégiens et lycéens.

L'enveloppe allouée est de 2000€.

Ces ateliers sont conçus pour atteindre des objectifs éducatifs et de sensibilisation tout en favorisant l'engagement communautaire. Les enveloppes provisoires allouées permettront de couvrir les coûts des intervenants, du matériel, de la logistique et de la communication, assurant ainsi le succès et l'impact positif des événements sur notre communauté.

Les membres du conseil communautaire sont invités à se prononcer sur le projet de délibération :

### **Le Conseil Communautaire,**

**APPROUVE** le projet d'animation de la Maison de l'Habitat des Savanes pour l'année 2024 :

1. Conférences sur les Économies d'Énergie – Exposition sur l'Architecture Durable (27 mai 2024) – 2 000€
2. "La Fête des Voisins" (31 Mai 2024) – 1 000€
3. Le Forum des Innovations – Conférence (Octobre à décembre 2024) - 2000€
4. Le Forum de l'Habitat (Octobre à décembre 2024) – 2 000€
5. Visite Guidée Éducative – Atelier Jardinage Urbain (3ème ou 4ème Trimestre 2024) – 2 000€

**INSCRIT** les crédits budgétaires nécessaires au budget 2024.

**AUTORISE** le Président à **SIGNER** toutes les pièces relatives à cette affaire. »

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la création de la communauté de communes des savanes par arrêté n°2154/SG/2D/1B/2010 du 23/11/2010 ;

Vu les statuts de la communauté de communes des savanes révisés en date du 25/03/2019 ;

Vu l'installation du conseil communautaire en date du 4 novembre 2020 ;

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 14 juin 2024 ;

Vu le rapport de présentation ;

### **ENTENDU L'EXPOSE DU RAPPORT DU PRESIDENT**

### **APRES EN AVOIR DELIBERE,**

A l'unanimité des membres présents,

**ARTICLE 1 : PREND** acte du rapport de Monsieur le Président.

**ARTICLE 2 : APPROUVE** le projet d'animation de la Maison de l'Habitat des Savanes pour l'année 2024 :

1. Conférences sur les Économies d'Énergie – Exposition sur l'Architecture Durable (27 mai 2024)
2. "La Fête des Voisins" (31 Mai 2024) \*\*
3. Le Forum des Innovations – Conférence (Octobre à Décembre 2024)
4. Le Forum de l'Habitat (Octobre à Décembre 2024)
5. Visite Guidée Éducative – Atelier Jardinage Urbain (3ème ou 4ème Trimestre 2024)

**ARTICLE 3 : INSCRIT** les crédits budgétaires nécessaires au budget 2024.

**ARTICLE 4 : AUTORISE** le Président à **SIGNER** toutes les pièces relatives à cette affaire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Cayenne dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**VOTE :**  
**Nombre de conseillers en exercice : 35**  
**Quorum : 18**  
Nombre de conseillers présents : 11  
Nombre de procurations : 03  
Nombre de votants : 14  
Pour : 14  
Contre : 00  
Abstention(s) : 00

Fait et délibéré à Kourou, en séance publique, le 28 juin 2024

Pour extrait et certifié conforme,

Le Président,

**François RINGUET**



AR-Préfecture de Guyane

973-200027548-20240701-18-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-07-2024

Publication le : 02-07-2024